

CALENDRIER 2027-2028 – FACULTE DE DROIT - PREMIER CYCLE

CALENDRIER 2027-2028 – FACULTE DE DROIT - PREMIER CYCLE					
	Trimestre automne 2027	Trimestre hiver 2028	Trimestre été 2028	S/O	S/O
Journée d'accueil	À déterminer par la faculté/centre, si applicable	s/o	s/o	s/o	s/o
Début du trimestre	16 août ¹	6 janvier	1 ^{er} mai	s/o	s/o
Activités de la Rentrée	1 ^{er} et 2 septembre	s/o	s/o	s/o	s/o
Début des stages coopératifs	7 septembre	3 janvier	1 ^{er} mai	s/o	s/o
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du Règlement des études)	15 septembre	21 janvier	21 mai	À déterminer par la faculté/centre	À déterminer par la faculté/centre
Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du Règlement des études)	15 septembre	21 janvier	21 mai	À déterminer par la faculté/centre	À déterminer par la faculté/centre
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	21 septembre (stage hiver 2028)	21 janvier (stage été 2028)	15 mai (stage automne 2028)	s/o	s/o
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du Règlement des études)	À déterminer par la faculté/centre, si applicable	À déterminer par la faculté/centre, si applicable	À déterminer par la faculté/centre, si applicable	À déterminer par la faculté/centre, si applicable	À déterminer par la faculté/centre, si applicable
Entrevues des stages coopératifs	Tout au long des trimestres, incluant pendant les semaines de relâche.				
Fin des stages coopératifs	17 décembre	14 avril	11 août	s/o	s/o
Fin du trimestre	23 décembre	28 avril	18 août	s/o	s/o
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	s/o	29 et 30 avril	26 et 27 août	s/o	s/o
SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES					
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du Règlement des études	Fête du Travail : 6 septembre Journée nationale de la vérité et de la réconciliation : 30 septembre Jour de l'Action de grâce : 11 octobre	Vendredi saint : 14 avril Pâques : 15 au 17 avril	Journée nationale des Patriotes : 22 mai Journée nationale du Québec : 23 juin Fête du Canada : 30 juin	Journée nationale des Patriotes : 22 mai Journée nationale du Québec : 23 juin	Fête du Canada : 30 juin
Journée réservée aux activités étudiantes	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
Semaine de relâche	25 au 29 octobre	28 février au 3 mars	19 au 23 juin	À déterminer par la faculté/centre, si applicable	À déterminer par la faculté/centre, si applicable
Collation des grades <i>Suspension au campus principal seulement</i>	18 septembre	s/o	s/o	s/o	s/o
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec <i>Suspension au campus principal seulement</i>	s/o	s/o	19 au 22 mai	s/o	s/o

¹ La date de début du trimestre sera le 16 août pour les personnes étudiantes en 1^{er} année et le 26 août pour les personnes étudiantes en 2^e, 3^e et 4^e année.

En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Pour consulter la mise à jour des calendriers, visitez le <https://www.usherbrooke.ca/registraire/etudes/calendriers-facultaires/>